Bulletin d'Alerte VIGIPIRATE
Vendredi 13 juin 2025

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

OBJET : EVOLUTION DU CONTEXTE GEOPOLITIQUE

La nouvelle dégradation brutale de la situation au Proche-Orient laisse craindre une forme de polarisation pouvant engendrer des conséquences sur le territoire national, notamment de possibles troubles à l'ordre public et des actions ciblées contre certaines communautés, leurs bâtiments et représentations symboliques.

DUREE :
JUSQU'A LA PROCHAINE EVALUATION

1. Contexte général

Une menace qui s'inscrit dans une période de forte exposition

- Dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 juin 2025, l'État d'Israël a mené une série de frappes sur des sites liés au programme nucléaire iranien et sur des zones d'intérêt militaire.
- Des troubles liés à la sensibilité géopolitique du sujet et au risque d'escalade entre les deux États sont susceptibles d'affecter le territoire national (sabotages et attaques cyber notamment).
- L'application stricte des mesures du plan VIGIPIRATE est nécessaire pour renforcer la vigilance, la prévention et la protection.

2. Mesures de vigilance et de protection

Dans ce contexte, et même si aucune menace terroriste particulière n'a été à ce stade décelée, le Premier ministre demande l'application stricte des mesures activées dans le cadre de la posture en cours, notamment :

- « RSB 12-01 » : renforcer la surveillance et le contrôle des rassemblements liés aux manifestations religieuses et culturelles.
- « BAT 12-03 » : renforcer la surveillance aux abords des installations et bâtiments désignés (ambassades, résidences officielles, *etc.* dans les régions de l'arc de crise dont le Proche et Moyen-Orient) à l'étranger. En France, une attention particulière sera portée aux bâtiments publics, lieux de culte et sites accueillant un public nombreux lors d'évènements à caractère religieux ou culturel.
- « FRT 21-01 » : renforcer la coordination des services assurant la mission de garde-frontière, « avec une vigilance particulière sur les flux entrants et sortants de personnes et de biens en provenance/à destination du Proche et Moyen-Orient en général ; de la Syrie, du Yémen et de l'Iran en particulier.

3. Niveau de vigilance

4. Restez vigilant, formé et informé

LES BONS REFLEXES

https://sgdsn.gouv.fr

- **Affiches de sensibilisation et logogrammes Vigipirate**
- **Guides de bonnes pratiques et fiches de recommandations**
- **Modules de formation en ligne**

FAIRE FACE ENSEMBLE

PREVENIR C'EST PROTEGER. EN CAS DE SITUATION SUSPECTE, PREVENEZ LE 17 OU LE 112.